

Objet:

TR: TEST : COVID 19 : MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

De : csmf.org [<mailto:csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org>]

Envoyé : lundi 23 mars 2020 07:38

À : CSMF Lorraine

Objet : TEST : COVID 19 : MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine | NEWS Mars 2020



AUX MEDECINS GENERALISTES ET SPECIALISTES

MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ APPEL AUX MÉDECINS POUR FAIRE DE LA TELECONSULTATION

Un chariot de téléconsultation avec stéthoscope, otoscope et ECG connectés **vient d'être installé au Cabinet de Garde à l'HIA Legouest pour augmenter les capacités d'accueil des patients malades.**

Vingt kinésithérapeutes et Infirmiers libéraux volontaires viennent d'être formés à l'utilisation de ce matériel de téléconsultation qui permet aux médecins généralistes et spécialistes volontaires de réaliser des consultations assistées à distance depuis leur cabinet.

Les patients seront physiquement accueillis par les infirmiers et kinésithérapeutes formés. Ils prendront les premiers paramètres médicaux (tension artérielle etc...) avant de se connecter via TELEMEDICA avec un médecin sollicité par ENTR'ACTES pour l'assister à faire à distance une consultation, un diagnostic et une ordonnance.

Les patients ne pourront être reçus, au cabinet de garde, sur rendez-vous **UNIQUEMENT**, après avoir appelé les services de régulation médicale : centre 15 ou Médigarde au 08 20 33 20 20.

Les médecins régulateurs adresseront au cabinet de téléconsultation de garde, des patients qui ont besoin d'une consultation et qui ne trouvent pas de médecin sur le secteur.

Au vu de la propagation actuelle du virus Covid-19, les médecins pourraient être moins disponibles. Ce dispositif permettra d'offrir en cas de carence ou d'absence de médecins, et aux patients qui le nécessitent, une consultation avec examen (et pas simplement une vidéo consultation) avec l'assistance par un professionnel de santé et un médecin disponible.

Les plages de téléconsultation seront de 14h à 16h tous les jours et seront élargies en fonction des besoins et des moyens décidés par les autorités de santé du Grand Est. Il nous est d'autre part indispensable d'ouvrir le dispositif dès à présent pour qu'il soit rodé au plus fort de la crise si besoin était.

Le dispositif est prêt à fonctionner dès lundi 23 Mars sous réserve de réception de masques et matériel de protection.

Acceptez-vous de devenir médecin téléconsultant ?

[Si oui, merci de remplir ce formulaire](#)

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Un technicien vous contactera par téléphone pour l'installation à distance du logiciel en ligne TELEMEDICA (comptez 15 minutes)
- Equipement uniquement sur ordinateur PC (pas sur ordinateur Mac)
- Caméra, micro-casque ou écouteurs indispensables pour une bonne qualité de son pour l'auscultation
- Inscription à Entr'actes indispensable sur votre smartphone pour permettre au professionnel de santé devant le chariot de téléconsultation de solliciter les médecins. **[Procédure d'installation d'Entr'Actes sur votre smartphone](#)**

Suite aux mesures de confinement sanitaire merci, de privilégier la communication par e-mail à l'adresse contact@cpts-metz.fr ou anne.stemart@cpts-metz.fr

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, fichiers et liberté", vous conservez la possibilité d'accéder aux informations vous concernant et de les rectifier si vous le jugez nécessaire.

Pour ne plus recevoir nos informations, merci d'envoyer un mail à : csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org

La Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.